

Dossier de l'OHI N° S1/0410

**LETTRE CIRCULAIRE 27/2026**  
**1<sup>er</sup> juin 2026**

**PUBLICATION DE LA 10<sup>ème</sup> EDITION DU REGLEMENT DU PERSONNEL DE L'OHI**

**M-7**

Références :

- A. Décision 08 de l'A4 de l'OHI - Approbation de l'Accord de siège entre l'OHI et le gouvernement de la République de Corée
- B. Décision 09 de l'A4 de l'OHI - Nouvelle version du Règlement du personnel de l'OHI entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2026

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. A la suite de l'approbation de l'Accord d'accueil conclu entre l'OHI et le gouvernement de la République de Corée (cf. référence A), et
2. Conformément à l'approbation des modifications et améliorations apportées au Règlement du personnel M-7 de l'OHI, nécessaires pour permettre le recrutement futur du personnel local et international au Centre d'infrastructure de l'OHI (cf. référence B), la 10<sup>ème</sup> édition du Règlement du personnel, publication M-7, est désormais disponible pour téléchargement sur le site web de l'OHI (<https://iho.int/en/miscellaneous-publications>> *Publication M-7*).
3. Si un Etat membre souhaite recevoir une version imprimée, veuillez en informer le Secrétariat de l'OHI via [info@iho.int](mailto:info@iho.int).

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Dr Mathias JONAS  
Secrétaire général